

## Bulletin d'information

### La Colère des Ours - Mars 2021



*Chers habitants de nos villages,*

*Comme vous avez pu vous en rendre compte, un gigantesque mât métallique, qui clignote la nuit, a été installé au Crêt Bernard sur Plaimbois du Miroir. Haut de 140m, il est visible depuis de nombreux endroits.*

### De quoi s'agit-il ?



*Eh bien, c'est un mât de mesure, un anémomètre, implanté par la société Abo Wind, qui servira à déterminer quel type et quel nombre d'éoliennes seront implantées prochainement sur les communes de Bonnétague, Montbéliardot, Plaimbois, Rosureux.*

*Elles mesureront sans doute 240m*

*(100 m de plus que le mât actuel !!)*

*Et seront au nombre de 3 à 7.*

**Sauf avis contraire du préfet, ce projet aura bel et bien lieu.**

***Nous, LA COLERE DES OURS, association créée en février 2020, sommes opposés à ce projet.***

## ***Qui sommes-nous ?***

*Un collectif de citoyens venant de tous horizons : agriculteurs, naturalistes, amoureux de la nature, promeneurs du dimanche, .... Tous différents mais tous convaincus que ce projet est une erreur.*

## ***Pourquoi ?***

*Certaines éoliennes risquent d'être tout juste à 500m de certaines habitations (minimum légal en France, beaucoup plus élevé dans d'autres pays)*

*Depuis 2006, l'académie de médecine préconise 1500 mètres.*

*Les habitants seront soumis à des nuisances sonores et visuelles (flash lumineux, effet stroboscopique et infrasons) : **la valeur immobilière de vos maisons risque d'en être fortement dévaluée !!***

*Il semblerait que la présence d'éoliennes affecte les cheptels bovins (baisse de production de lait, morts suspects...)*

*Un tel projet va nécessiter la création de pistes, une déforestation, le bétonnage des sols : c'est une grave atteinte à l'environnement naturel et à la biodiversité qui nous touche particulièrement.*



*Nous vivons actuellement une pandémie sans précédent. Il a été mis en lumière que la proximité du sauvage et du domestique, toujours croissante, en raison de la destruction de la nature par l'homme, en était une des causes. L'installation d'éoliennes détruira les habitats naturels de nos chamois, lynx, chevreuils, sangliers, chiroptères, milans royaux... Comment s'en accommoderont-ils ? Où iront-ils ? Quant aux espèces florales, elles disparaîtront sous le béton et les voies d'accès compactées.*



*Le faucon pèlerin*



*le milan royal*



*le lynx*

***Consommateurs et même sur-consommateurs d'énergie, de quel droit allons-nous continuer à détruire et piller l'environnement et l'habitat des espèces qui nous entourent ??***

***Jusqu'où irons-nous ?***

*Comme vous le savez déjà, ce sont aujourd'hui des sociétés privées qui mènent ce genre de projet (autrefois, c'était EDF, entreprise du service public, qui pourvoyait à nos besoins en énergie)*

*L'état leur octroie d'importantes subventions financées par nous bien entendu ; sans cela leurs projets ne verraient sans doute pas le jour. Une manne pour ces entreprises dont les bénéfices serviront à grossir les fonds de pensions étrangers. Ces parcs industriels d'aérogénérateurs sont ventés comme des énergies vertes qui n'en ont que le nom.*

***Et dans 20 ans ?***



*Il faut savoir que la durée de vie des éoliennes est limitée à environ 20 ans. Au-delà, elles seront soit remplacées (par des plus grosses, plus performantes, plus nombreuses...)*

*Soit démantelées à la charge des propriétaires (dans le meilleur des cas mais cela coûte extrêmement cher) ou bien encore et plus probablement laissées à l'abandon ce qui créera des friches industrielles.*



***Est-ce là ce que nous voulons faire de nos campagnes ?***

***Venez alimenter le débat ! Il est grand temps d'échanger sur ce projet pour éviter de le voir aboutir.***

***Nous sommes tous concernés.***

***Contactez-nous si vous avez des questions***

***Rejoignez-nous si vous voulez vous mobiliser***

***Aujourd'hui, seule notre mobilisation à tous, élus et citoyens, peut influencer sur la décision du préfet***

***On vous attend !***

*Coupon à détacher et à retourner à l'association avec votre règlement - Merci*



	<b>Association « La Colère des Ours »</b>
	2, route du Village Haut 25210 BONNETAGE <a href="mailto:la.colere.des.ours@gmail.com">la.colere.des.ours@gmail.com</a> 

**BULLETIN D'ADHÉSION**

*La cotisation annuelle est fixée à 20 € ou plus pour les personnes qui le souhaitent (celle-ci permet de pallier aux frais postaux, frais d'impression, avocat...).*

M. Mme : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél fixe/portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Espèces  Chèques  N° de chèque : \_\_\_\_\_

Date d'adhésion : .../...../.....

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et déclare vouloir adhérer à l'association « La Colère des Ours » siège social 2 route du Village Haut 25210 Bonnetage.

***Possibilité d'acheter une pancarte 40 x 60 « J'aime mon village, non aux éoliennes » au prix de 5€ - Joindre votre règlement à la cotisation d'adhésion***

Fait à \_\_\_\_\_ le...../...../.....

*J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'association pour les besoins de son objet. Les photos pourront être publiées dans le contexte de l'association sur d'autres supports tels que page Facebook de l'association, journaux régionaux...*

La Présidente, Laure Dupas

***Imprimer par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique***